

VOTE	
QUORUM : 300	
Nombre de délégués :	598
Votants :	54
Présents :	49
Pouvoirs :	5
Pour :	54
Abstention :	0
Contre :	0

COMITE SYNDICAL du SIED 70

des 20 et 27 mars 2024

Dates de convocation : 19 février et 21 mars 2024

DELIBERATION N° 20

OBJET : Reprise des résultats 2023 du budget principal et des budgets annexes

Monsieur le Président indique que les comptes administratifs 2023 du budget principal et des budgets annexes font ressortir les résultats suivants et il propose les affectations ci-après :

Budget	Résultats de clôture		Propositions d'affectations				
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Couverture des besoins de financement en	Reprise en excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en déficit de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en excédent d'investissement	Reprise en déficit d'investissement
Principal	5 667 521,51 €	1 593 366,15 €	1 413 690,33 €	4 253 831,18 €	/	1 593 366,15 €	/
Conseil	9 092,48 €	0,00 €	/	9 092,48 €	/	/	/
Prestations de services	0,00 €	0,00 €	/	/	/	/	/
Chaufférie Scev	-104 556,34 €	-127 600,33 €	/	/	104 556,34 €	/	127 600,33 €
Chaufférie Gy	-15 489,21 €	10 369,68 €	/	/	15 489,21 €	10 369,68 €	/
Chaufférie Marnay	-119 099,07 €	13 331,37 €	/	/	119 099,07 €	13 331,37 €	/
Production électrique renouvelable	-59 121,09 €	130 834,80 €	/	/	59 121,09 €	130 834,80 €	/
IRVE	-21 342,22 €	-133 161,33 €	/	/	21 342,22 €	/	133 161,33 €

Le Comité syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) **DECIDE** d'affecter les résultats de l'exercice 2023 du budget principal et des budgets annexes tels qu'ils sont indiqués sur les propositions ci-avant présentées.

Pour extrait conforme
Le Président,

Jean-Marc JAVALLIX

